

COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 05/09/2018

Présents : Madame VERSEPUY Sandrine - COLLIN Isabelle - GIL BLANCO Carmen
Messieurs BERAUD Noel, CHARBONNEL Pascal, COLLARDEAU Laurent, GOMICHOH Michel,
GERAULT Alexandre

Excusés : OTTOZ BRAJON Muriel (pouvoir donné à CHARBONNEL Pascal)

Absent SIMON Michel

Secrétaire : COLLIN Isabelle

Le compte rendu du conseil municipal en date du 11/07/2018 est approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire ouvre la séance

POINT SUR LES TRAVAUX réalisés et/ou en cours sur la Commune :

• **Révision du PLU – Présentation du PADD**

Lecture du compte rendu du PADD. A valider

Une présentation publique sera faite dans le mois de septembre.

Des modifications peuvent être apportées.

Observations sur le PADD

• **Les travaux**

Travaux carrefour des plaines. De nombreuses plaintes concernant la vitesse à ce carrefour.

Possibilité de classement en « Agglomération » donc la vitesse serait limitée à 50km/h

DELIBERATIONS DIVERSES

Adhésion de la Communauté de Communes Combrailles-Sioule et Morge au Syndicat Mixte
du Parc de l'Aize. ZAC 2

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

• **Acquisition du Calvaire**

Le propriétaire du Château des Raynauds a demandé à l'acquérir.

Refus du conseil, c'est un monument appartenant à la Commune.

• **Déclaration de sinistre**

La commune n'a pas été reconnue en état de « Catastrophe Naturelle » pour la période du
01/01 au 31/12/2017. Une nouvelle demande va être faite pour la fin de l'année. Les citoyens
ayant déjà fait un dossier et ceux qui souhaitent en faire un, sont informés de cette nouvelle

• **Inondations**

Problème d'inondation sur le Chemin de la Ganne (chemin communal).

L'eau descend de la route.

Réflexion sur de possibles travaux.

La séance est levée.